

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARBORICULTURE

POUR UNE GESTION DURABLE DES PATRIMOINES ARBORÉS

Rapport d'activité 2025

Perspectives 2026



ÉDITO

⇒ page 2



LES MISSIONS & VALEURS DE LA SFA

Les missions
Les valeurs

⇒ pages 3-4



LES FAITS MARQUANTS

En chiffres
Dans les médias

⇒ pages 5-6



RÉTROSPECTIVES 2025

Les rencontres d'arboriculture
Représentation de la SFA
dans la filière arboricole
La Lettre de l'arboriculture
Grimpeur sauveteur dans l'arbre – GSA
Les groupes de travail

⇒ pages 7-16



LES SERVICES DE LA SFA

⇒ page 17

LES PERSPECTIVES 2026

Contexte et enjeux
Objectifs stratégiques
Actions prévues

⇒ pages 18-19



NOS RÉSEAUX

Les régions
Les collègues
Les réseaux associatifs
de la filière arboricole

⇒ page 20



LA GOUVERNANCE

⇒ pages 22



RAPPORT FINANCIER

Le budget
Les investissements
Projection sur l'exercice suivant

⇒ pages 24-26



NOS PARTENAIRES

⇒ pages 27-28

Édito

Pour la SFA, l'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'un développement solide et d'une structuration renforcée.

Avec 550 adhérents, l'association poursuit une progression régulière, même si le potentiel reste considérable au regard des professionnels que compte la filière. Les indicateurs de visibilité témoignent également de cet intérêt croissant : la SFA rassemble désormais 1 854 abonnés sur Instagram, 1 542 sur LinkedIn, 2 500 lecteurs de la newsletter et 7 468 sur Facebook. *La Lettre de l'arboriculture* confirme cette dynamique, atteignant 681 abonnés, tout en poursuivant son amélioration qualitative grâce à l'engagement de sa rédactrice en chef, Yaël Haddad, du comité de rédaction et des nombreux contributeurs.

L'année 2025 marque aussi une étape importante en matière de structuration interne avec l'arrivée de Dorothée Collet, assistante administrative, qui appuie les missions de secrétariat et accompagne le suivi budgétaire aux côtés du trésorier.

Le GSA, dispositif de formation coconstruit avec la CCMSA et l'Unep, poursuit son déploiement. La publication du Vade-mecum et du référentiel de formation, ainsi que la reprise des formations de formateurs animées par Reinach Formation, ont permis de former 50 formateurs en 2025. Le développement du site internet de référence, futur registre national, représente une nouvelle étape dans la consolidation du dispositif.

Parallèlement, plusieurs projets structurants avancent : la traduction des standards de l'EAC, bientôt finalisée, ou encore la création d'outils de communication destinés à promouvoir les pratiques durables auprès des professionnels, des collectivités et du grand public.

Les années à venir seront déterminantes. Le renforcement du volet salarial, via la création de postes de chargés de mission, est essentiel pour soutenir l'ambition et le rythme des projets menés. Cette montée en capacité suppose toutefois un maintien de l'équilibre économique, rendu possible par l'arrivée de nouveaux adhérents et lecteurs. La gouvernance devra également se renouveler afin d'assurer la continuité dynamique de l'association.

En attendant la prochaine Assemblée Générale organisée aux RNA, je souhaite adresser mes remerciements les plus chaleureux à l'ensemble des bénévoles, à l'équipe salariée et aux indépendants qui œuvrent quotidiennement pour la SFA. Je remercie également nos partenaires financiers et associatifs pour leur fidélité et leur soutien déterminant, ainsi que tous les adhérents qui partagent et portent avec nous les valeurs de notre association.

Vincent JEANNE - Président



Vincent Jeanne, président de la SFA

LES MISSIONS & VALEURS DE LA SFA

Pour une gestion durable des patrimoines arborés

La Société française d'arboriculture s'adresse à tous les passionnés, à tous ceux qui souhaitent faire prendre conscience de la valeur des arbres d'agrément, promouvoir des pratiques de gestion durable et faire progresser la connaissance sur ce patrimoine vivant qui rend de multiples services aux hommes et aux territoires dans le contexte actuel de changement climatique.

Les missions

- faire avancer les études et la connaissance en matière d'arboriculture d'agrément, ce dernier terme étant entendu comme l'art et la science de produire, de commercialiser, d'utiliser, de gérer les arbres afin de préserver le patrimoine arboré et ses bienfaits en termes de biodiversité, pour l'esthétique de l'environnement et le bien-être de l'Homme dans le contexte de changement climatique, mais aussi pour leurs rôles,
- développer les règles de l'art dans la pratique de l'arboriculture,
- promouvoir les bonnes pratiques de gestion du patrimoine arboré en lien avec la valorisation de l'arbre, de ses aménités et de la biodiversité associée,
- initier, financer et publier des recherches sur l'arbre et plus généralement dans le domaine de l'arboriculture d'agrément,
- concevoir, réaliser et éditer des publications (revue bimestrielle, BD, documents de prévention...),
- représenter l'arboriculture française au sein des instances internationales : *International Society of Arboriculture*, *European Arboricultural Council*, CAFAO et autres organisations similaires

Le statut d'intérêt général

La SFA est une association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général pour son caractère éducatif concourant à la mise en valeur du patrimoine arboré. À ce titre, elle peut délivrer des reçus fiscaux à ses membres et donateurs, ce qui leur permet de bénéficier d'une réduction d'impôts. Le montant déductible s'élève à 66 % pour un particulier (art. 200 du CGI) et 60 % pour une entreprise (art. 238 bis du CGI).



Les valeurs

Les principales valeurs portées par la SFA

- la gestion durable du patrimoine arboré,
- la promotion de la veille qu'elle soit réglementaire, technique et scientifique, la promotion de pratiques professionnelles méthodiques et pragmatiques,
- la prise en compte de l'arbre en tant qu'être vivant, des aménités apportées par l'arbre et de la biodiversité associée, mais également des contraintes urbaines,
- les échanges professionnels dans la pédagogie et dans la bienveillance,
- la sensibilisation auprès des professionnels, des élus et du grand public selon les présentes valeurs.



Ces valeurs doivent permettre l'écoute, le dialogue entre les professionnels pour un développement de la profession de manière constructive.

Elles doivent également permettre de sensibiliser les publics les moins avertis à une arboriculture d'agrément respectueuse des arbres et de la biodiversité tout en restant pragmatique face aux enjeux de cohabitation notamment urbaine.



LES FAITS MARQUANTS

Espace d'échanges entre les acteurs de l'arboriculture d'agrément

La SFA est un espace d'échanges et d'informations entre les acteurs de l'arboriculture d'agrément, professionnels en charge de la gestion, bureaux d'études et de conseils, formateurs, chercheurs, collectivités territoriales, arboristes grimpeurs et citoyens.

En chiffres

550

adhérents
à la
SFA

681

abonnés
à *La Lettre de
l'arboriculture*

2500

abonnés
à la
newsletter

7468

amis



1542

abonnés



Dans les médias en 2025

On parle de NOUS

France 3 Pays de la Loire
Rencontres nationales d'arboriculture 2025



Ouest France
Rencontres nationales d'arboriculture 2025



Article Le Dauphiné
Rencontres régionales d'arboriculture Sud-Est 2025



Article Le Courrier de l'ouest
Ils sont les rois de la canopée : les arboristes grimpeurs en compétition près d'Angers



8 | **Votre région** Culture & Sorties

Bourguin-Jallieu

Des arboriculteurs grimpeurs vont se défier dans les arbres

Le Dauphiné Libéré
Jeudi 14 septembre 2025

Ce week-end, Bourguin-Jallieu accueille au Parc des Arbres des dizaines d'arboriculteurs grimpeurs qui se défient lors d'une compétition dans les arbres. Plus de 400 grimpeurs se sont réunis autour de l'événement pour faire découvrir la profession au public.

« Travailler dans les arbres, c'est un métier très spécifique », explique le président de la Fédération française des arboriculteurs grimpeurs (FFAG), Jean-Luc Lemaire. Il est le résultat de la rencontre entre la technique et la culture. Les arboriculteurs grimpeurs sont des professionnels qui ont acquis une expertise dans la manipulation des arbres à l'aide de techniques spécifiques. La pratique de ce métier est très exigeante et nécessite une formation rigoureuse. Les arboriculteurs grimpeurs sont des professionnels qui ont acquis une expertise dans la manipulation des arbres à l'aide de techniques spécifiques. La pratique de ce métier est très exigeante et nécessite une formation rigoureuse.

Partir normalement grimper en arboriculture, c'est grimper dans les arbres à l'aide de techniques spécifiques. Les arboriculteurs grimpeurs sont des professionnels qui ont acquis une expertise dans la manipulation des arbres à l'aide de techniques spécifiques. La pratique de ce métier est très exigeante et nécessite une formation rigoureuse.



La préservation de l'arbre

En dehors de la compétition, les arboriculteurs grimpeurs sont très impliqués dans la préservation de l'arbre. Ils utilisent des techniques spécifiques pour grimper sans nuire à l'arbre. Les arboriculteurs grimpeurs sont des professionnels qui ont acquis une expertise dans la manipulation des arbres à l'aide de techniques spécifiques. La pratique de ce métier est très exigeante et nécessite une formation rigoureuse.

Comme chaque année, le Championnat d'arboriculture grimpeurs a lieu lors des Rencontres nationales d'arboriculture de l'ouest. Photo: Société française d'arboriculture



Treerides présente
Rencontres nationales d'arboriculture 2025



RÉTROSPECTIVES 2025

Les Rencontres d'arboriculture

Chaque année, la SFA organise des manifestations et des championnats qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable, du respect de la nature et du vivant.

Au programme, on trouve des ateliers, des conférences, des visites guidées, des animations pour les plus jeunes, des démonstrations de matériels ou d'équipements et un concours des arboristes grimpeurs.

Grand-ouest à Saint-Malo (35) les 29 et 30 mars

Nord-est à Laon (02) les 24 et 25 mai

National à Montreuil Juigné (49) du 12 au 15 juin

Conférences

L'arbre : une gestion arboricole en fonction de leur processus naturel de développement.

La France et ses lois sur les arbres qui datent de 221 ans. Une réflexion sur les lois et la politique des arbres français

Sud-Est à Bourgoin-Jallieu (38) les 20 et 21 septembre.

Conférence : L'arbre pilier de notre environnement.

Sud-Ouest à Miramont-de-Guyenne (47) les 27 et 28 septembre



Représentation de la SFA dans la filière arboricole

En 2025, la Société française d'arboriculture a été largement présente dans la filière à travers la participation de ses membres à divers événements techniques, professionnels et grand public, ainsi qu'à plusieurs instances de concertation nationale et européenne.

Partenariats et actions institutionnelles

⇒ La SFA est partenaire chaque année de **l'Arborecontre**, organisée par Augustin Bonnardot, forestier arboriste au CAUE 77. Cet événement constitue un lieu d'échanges privilégié entre professionnels du secteur, collectivités et experts techniques.

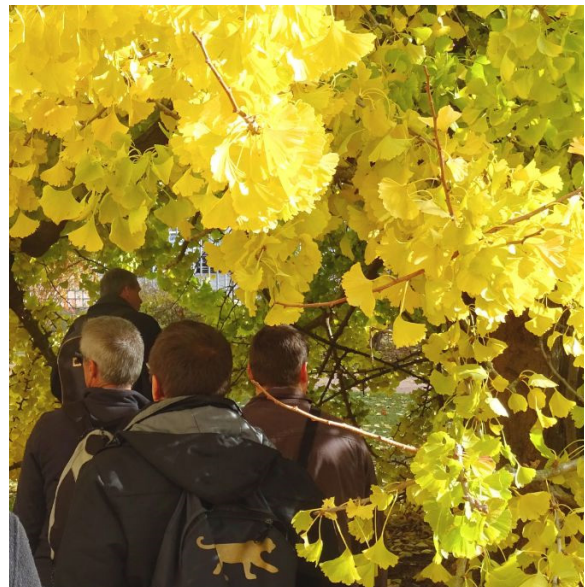
⇒ Depuis début 2025, la SFA est adhérente de **Plante & Cité** et participe activement à son **comité de pilotage technique**, qui oriente les programmes de recherche et développement, notamment sur le thème de l'arbre d'ornement.

⇒ Participation au groupe de travail sur **la loi relative aux arbres**.

⇒ La SFA prend également part à la **réforme** du référentiel du **Certificat de Spécialisation (CS) Arboriste grimpeur**, qui remplacera le CS Arboriste élagueur à la rentrée 2026, avec 2 **progrès** majeurs :

- la reconnaissance de la compétence Grimpeur Sauveteur dans l'Arbres (GSA) dans le nouveau référentiel,
- la détermination des capacités associées aux méthodes actuelles de diagnostic de l'arbre.

⇒ La SFA est impliquée dans l'**élaboration du standard européen de diagnostic de l'arbre**, contribuant ainsi à la reconnaissance et à l'harmonisation des pratiques à l'échelle européenne.



Présence sur les événements arboricoles

Winter Tree Clim'BIG

1^{er} mars 2025, Domaine du Pont de l'Ardèche (Pont-Saint-Esprit, 30)

La SFA tenait un stand d'information lors de cette première édition dédiée aux grimpeurs-élagueurs et professionnels de l'arbre.

Foire aux plantes du Château de la Ferté

19 et 20 avril 2025, Saint-Ambreuil (71)

La SFA était représentée par Coralie Peugeot, Baptiste Poirier et Gérard Ferret, qui ont assuré la tenue du stand et les échanges avec le public.

30 ans de l'Arboretum de la Petite Loiterie

14 mai 2025, Monthodon (37)

Vincent Jeanne représentait la SFA lors de cet anniversaire mettant en avant la diversité et la gestion durable des arbres d'ornement.

Fête du miel et de la biodiversité

20 septembre 2025, Boé (47)

Damjan Lohinski a tenu un stand de la SFA lors de cette 14^e édition, favorisant les échanges autour de la biodiversité arboricole.

Participation aux compétitions internationales

ETCC European Tree Climbing Championship

4 au 6 juillet 2025, Pszczyna (Silésie, Pologne)

Représentation de la SFA au Championnat d'Europe des Arboristes Grimpeurs.

ITCC International Tree Climbing Championship

17 au 19 octobre 2025, Christchurch (Nouvelle-Zélande)

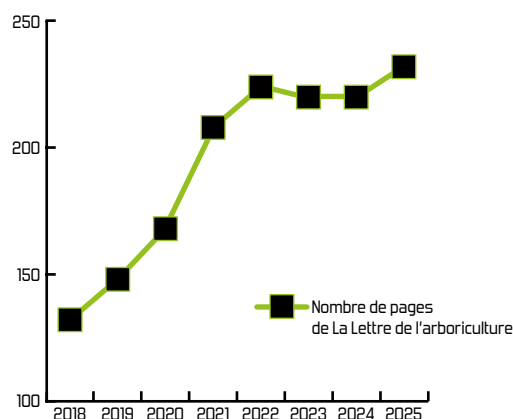
Participation au Championnat du monde des arboristes grimpeurs et grimpeuses, valorisant le savoir-faire et la dynamique française dans la discipline.



La Lettre de l'arboriculture

La Lettre de l'arboriculture est une revue bimestrielle (6 numéros par an) avec une trentaine de pages sans publicités et un numéro spécial de 60 pages au printemps de chaque année.

Les articles, élaborés par les adhérents de l'association, des associations partenaires ou des spécialistes invités, développent des thèmes variés : botanique, biodiversité, auxiliaires, pathologies, pratiques de gestion, diagnostic, évolution des métiers, questions juridiques...



6
numéros
par an

232
pages
en 2025

0
publicité

[Consulter les sommaires →](#)

La Lettre de l'arboriculture Numéro spécial · Mai 2025

64 pages pour interroger nos certitudes et renouveler nos pratiques :

« Arbres et champignons : repenser les liens »

Dans le domaine de l'arboriculture, la colonisation des arbres par des champignons est le plus souvent perçue de façon négative. Ce dossier technique et pluridisciplinaire propose une lecture renouvelée des interactions arbres champignons, du rôle des mycorhizes, à la croisée de la biologie, de l'écologie et des sciences humaines. Un dossier pensé pour les arboristes, mycologues, gestionnaires, chercheurs et tous les professionnels de terrain en quête de repères solides et d'outils actualisés.



Grimpeur sauveteur dans l'arbre (GSA)

Le GSA est un dispositif de formation qui a été développé par la SFA, la Caisse Centrale de la MSA et l'UNEP dans le but de répondre à la nécessité d'harmoniser les pratiques d'organisation des secours et les méthodes de secours/sauvetage mais aussi aux problématiques spécifiques au travail en hauteur dans les arbres.

Il est établi en complément du dispositif SST (Sauveteur Secouriste du Travail) de l'INRS et il permet de répondre aux exigences de la réglementation en matière de travaux en hauteur, dans les arbres et spécifiquement concernant l'organisation des secours et la formation associée (décret 2004-924 du 1^{er} septembre 2004, arrêté du 4 août 2005, décret 2008-1053 du 10 octobre 2008, décret 2021-1833 du 24 septembre 2021).



La formation GSA est mise en œuvre au sein des centres de formation dispensant le CS Arboriste Élagueur ainsi que dans le cadre de la formation continue des Arboristes Grimpeurs-Élagueurs.

Élaboration d'un vade-mecum

Le vade-mecum est le document de référence, le manuel d'utilisation et le règlement du dispositif GSA. Ce document destiné à l'ensemble des utilisateurs du dispositif cadre l'ensemble du dispositif GSA.

Il définit :

- Le cadre du dispositif
- Les modalités d'organisation et de mise en œuvre d'une formation GSA
- Les modalités d'évaluation
Les modalités de validation et d'invalidation
- Les modalités de délivrance d'un certificat GSA
La chronologie ainsi que les modalités d'organisation des formations de Maintien et Actualisation des Compétences pour rester actif et valide au sein du dispositif GSA.



**Je télécharge
le vade-mecum**





Pour dispenser la formation GSA, les organismes de formation doivent être habilités par le COPIL GSA après avoir signé la Charte d'implication et d'habilitation des Organismes de formation GSA. Les formateurs qui ont au préalable suivi une formation de formateur GSA (Formation Initiale, ou Maintien et Actualisation des Compétences) doivent suivre le Référentiel de formation GSA de manière à ce que les formations dispensées à travers la France soient homogènes et respectueuses du cadre et de l'ADN du GSA. Ils utilisent la grille d'évaluation et de certification du GSA.

Les organismes de formation doivent se baser sur le modèle d'attestation de compétences GSA pour la certification des GSA qu'ils ont formés.

Les formations de formateur GSA se déroulent à Reinach formations à La Motte Servolex (73). Plusieurs sessions en 2025.

Formation Initiale (FI) :
Du 24 au 28 mars
Du 2 au 6 juin
Du 27 au 31 octobre

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) :
Du 18 au 20 mars
Du 6 au 8 octobre

Grille d'évaluation et de certification du GSA

NOM Prénom du candidat :

Entreprise/collectivité :

Formation : FI GSA ou MAC GSA - Dates : du au

Évaluateur(s) :

Compétence évaluée	Objectif Intermédiaire	Indicateur de réussite (au moins un indicateur est respecté pour valider chaque objectif)	Atteinte de l'objectif		Observations
			Oui	Non	
C1 – Organiser la sécurité du chantier	Évaluer les risques	- Fiche d'intervention remplie correctement			
	Organiser les secours	- Installation d'une corde d'accès/secours - Le matériel du sauveteur est prêt et disponible			
C2 – Organiser l'opération de secours en cas d'accident	Analyser la situation	- Évaluation des risques persistants - Évaluation de la situation de la victime et de son matériel = détermination du niveau d'urgence - Évaluation du matériel d'accès			
	Protéger, alerter	- Signification de l'arrêt de chantier - Transmission du message d'alerte			
C3 – Prendre en charge une victime dans l'arbre	Accéder à la victime	- La méthode d'accès choisie est efficace, maîtrisée et sécuritaire - Le déplacement vers la victime est efficace et sécuritaire			
	Réaliser le 2 ^e bilan	- Évaluation du matériel de la victime (ancrage, corde, système, pont, casque) - Évaluation de l'état de la victime et déterminer les soins nécessaires le cas échéant			
C4 – Organiser la descente de la victime en sécurité	Sécuriser et mettre la victime en confort	- Sécurisation de la victime selon la nécessité (au moins un noeud magique sous le système de descente) - Verticalisation de la victime (selon la nécessité)			
	Déterminer la nécessité et la possibilité de descente	- Prise d'avis médical si nécessaire - Détermination de la méthode de descente			
C5 – Prendre en charge la victime au sol	Assurer la descente en sécurité	- Selon la méthode utilisée, les critères impératifs de sécurité sont respectés - La descente est fluide et sécuritaire			
	Prendre en charge la victime au sol	- Dégagement, vidange harnais, réception trépied - Manipulations avec précaution			
	Transmettre la victime aux services de secours	- Mise en confort de la victime - Transmission aux services de secours			

Entretien d'explicitation

Critères évalués	Atteinte du critère		Observations
	Oui	Non	
Le candidat fait un retour oral de ses prestations			
Le candidat reconnaît ses atouts et ses axes d'amélioration			
Le candidat est conscient du résultat de l'évaluation			
Le candidat se sent en capacité d'assurer le rôle de GSA			
Le stagiaire est en adéquation avec le dispositif GSA			




évaluation globale

Validation de la compétence au regard des critères

	Oui	Non
la sécurité du chantier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l'opération de secours en cas d'accident	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
la prise en charge d'une victime dans l'arbre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
la descente de la victime en sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
la prise en charge de la victime au sol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CERTIFICATION GSA

Signature du candidat :	Signature de l'évaluateur :
-------------------------	-----------------------------

Travail du Comité technique à Lamotte-Servolex du 7 au 9 juillet 2025

Le Comité technique du GSA s'est réuni pour avancer sur plusieurs projets clés, notamment la création du site internet. Les échanges ont également porté sur l'actualisation des méthodes pédagogiques ainsi que sur les techniques de secours et de sauvetage dans les arbres.

Création du site internet GSA

Le Comité de Pilotage (COPIL) GSA, composé de deux représentants de chaque partie prenante (MSA, UNEP, SFA), pilote la création du site internet national GSA. Ce site sera l'outil de gestion national pour les certifications des Grimpeurs Sauveteurs dans l'Arbre (GSA).

Le COPIL travaillent à concevoir un outil intuitif, sécurisé et conforme aux critères RGPD. Mise en ligne au 1^{er} trimestre 2026.

Un site éco-responsable et performant : pour développer cette plateforme, le COPIL a choisi Nature Digitale, une agence web spécialisée dans la création de sites ergonomiques, rapides et à faible empreinte carbone. Ce partenariat reflète l'engagement des acteurs du GSA en faveur de la durabilité et de l'innovation responsable.

Un registre national intégré au site web

Le site hébergera le **Registre National des GSA**, une base de données nationale recensant les personnes formées et certifiées.

Cet outil permettra un suivi en temps réel des compétences et des certifications, facilitant la gestion et la coordination entre les acteurs du secteur.

Le site internet GSA, actuellement en développement, offrira quatre fonctionnalités majeures :

⇒ Enregistrement des sessions

Permettre aux centres de formation d'enregistrer les sessions de formation GSA réalisées et de tenir à jour le registre national des certifications.

⇒ Vérification des historiques

Donner aux centres de formation la possibilité de consulter l'historique des formations suivies par chaque opérateur GSA.

⇒ Base documentaire en libre accès

Servir de base de données documentaire spécifique, accessible à tous, pour centraliser les ressources utiles (référentiels, guides, réglementations, liste des centres de formation GSA, etc.).

⇒ Outil de communication intégré

Faciliter les échanges grâce à un système de notifications ciblées (alertes, rappels, mises à jour) à différents niveaux (centres, opérateurs, institutions).

Les groupes de travail

EAC

La mission du groupe de travail de l'EAC en 2025 concernent les EAS (*European Arboricultural Standards*) de l'EAC. Elle a pour objectif de traduire les EAS existants de l'anglais d'origine au français. Les thèmes en cours de traduction sont les suivants :

- La taille (en cours de finalisation)
- Le diagnostic
- Le haubanage

Ces traductions seront communes aux pays francophones d'Europe, avec possibilité d'ajouter des spécificités nationales en annexe.

Chaque standard présente les pratiques fondamentales communes utilisées à travers l'Europe concernant le thème traité.

Les standards s'adressent principalement aux gestionnaires de patrimoines arborés et à tous les professionnels de l'arbre d'agrément (arboristes-conseils, formateurs, arboristes-grimpeurs).



Outils de sensibilisation du public

La communication et la sensibilisation auprès du grand public, des collectivités, des assureurs, etc.

Les outils à concevoir ou en cours de réalisation :

- Vidéos de sensibilisation éducatives sur les réseaux sociaux (Instagram, Youtube...),
- Support pour les événements avec des trames pour faciliter les échanges (en cours de réalisation)
- Autocollants : réalisation d'une nouvelle version « positive » (voir concours dessins ci-dessous)
- Proposer un argumentaire synthétique des idées reçues
- La mise à jour de la plaquette des bonnes pratiques de l'élagage (en cours de réalisation)
- Travailler sur une charte de l'arbre consensuelle, plus à visée symbolique, en se reprenant sur celle de 1995 et en sollicitant des chercheurs
- Initiatives pédagogiques avec les écoles : intervention dans les classes et arbo-visites lors des Rencontres d'arboriculture.

Organisation d'un jeu concours de dessins au printemps, auprès des adhérents pour la création de nouveaux autocollants dans le cadre de la préservation du patrimoine arboré et l'encouragement à l'adhésion SFA. Deux dessins ont été sélectionnés et seront bientôt déclinés en autocollants disponibles en 2026.



Collège Formateur

Participation de la SFA à l'enquête professionnelle menée par EDUTER dans le cadre de la rénovation du CS sur la période allant de l'automne 2024 à janvier 2025.

Grimpeur sauveteur dans l'arbre

Une autre avancée majeure accompagne cette réforme : le dispositif Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre (GSA) désormais mentionné dans le référentiel national du CS :

- Comme certificat fortement conseillé (paragraphe 1.1.3)
- Dans la fiche descriptive des activités spécialisées : « 4.8 Porte secours à un équipier dans l'arbre ou au sol : méthodes GSA, SST »

Cette reconnaissance valide des années de travail collectif, mené par la SFA, en lien avec l'UNEP, la MSA et de nombreux acteurs de terrain.

L'intégration du GSA dans le référentiel officiel renforce sa légitimité et inscrit le dispositif dans la durée.

Certification de Spécialisation « arboriste-grimpeur »

Par l'arrêté du 23 juin 2025, la nouvelle Certification de Spécialisation « arboriste-grimpeur » est officiellement créée. Une évolution majeure pour la filière arboricole, avec la création de l'option « arboriste-grimpeur » du CS agricole, en remplacement progressif de l'ancienne option « arboriste-élagueur ».

Le nouveau référentiel du CS Arboriste grimpeur renforce la structuration du diagnostic des arbres d'agrément en distinguant clairement les différents types de diagnostics et en exigeant l'usage de méthodes dédiées. La SFA, engagée depuis plusieurs années pour faire évoluer ces pratiques, a activement milité pour l'intégration de ces orientations essentielles.

Il marque également une avancée importante avec l'introduction du diagnostic clinique, reconnaissant la nécessité d'une approche qualitative rigoureuse. Ces évolutions confirment la montée en compétence des professionnels, désormais attendus comme pleinement compétents pour poser des diagnostics et contribuer à une gestion plus éclairée et utile du patrimoine arboré.

- 14 mai 2025 : abrogation des textes de l'ancienne version au 1^{er} juillet 2027.
- 1^{er} janvier 2026 : fin des inscriptions à l'ancienne option.

Communication auprès des étudiants en Centres de Formation adhérents SFA.

Permettre aux apprentis « arboristes grimpeurs » de bénéficier de l'adhésion à la SFA et de *La Lettre de l'Arboriculture* à un tarif très avantageux et d'être informé de l'actualité arboricole.

REJOINS LA SFA !

VALORISE TON EXPERTISE

CONTRIBUE AU PROGRÈS DE L'ARBORICULTURE

DÉCOUVRE ET PARTICIPE AUX RENCONTRES D'ARBORICULTURE (CHAMPIONNATS DES ARBORISTES GRIMPEURS ET CONFÉRENCES À TARIF PRÉFÉRENTIEL)

ACCÈDE À DES OFFRES D'EMPLOI ET DES OFFRES DE FORMATION

ABONNE-TOI À LA LETTRE DE L'ARBORICULTURE AU TARIF PRÉFÉRENTIEL (50 €)

Botanique, Biodiversité, Arborescences, Pathologies, Pratiques de gestion, Diagnostic, Pratiques des métiers, Questions juridiques, Informations techniques, Scientifiques, Règlementaires en lien avec la profession.

ESPACE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

ADHÉSION À 10 € * 30 € AVEC LE CODE PROMO CFETUDIANT

SFA-ASSO.FR

* Tarif réservé aux étudiants en centres de formation adhérents à la SFA.

AdF

Arboristes de France est un comité indépendant financièrement au sein de la SFA. Il prend en charge et accompagne les arboristes français qualifiés aux championnats d'Europe et aux championnats du monde

Ses partenaires sont Francital, Silky, FTC, Stihl et depuis 2025 Teufelberger a remplacé Petzl.

Ces partenaires fournissent une aide matérielle et financière.

En 2025 les grimpeurs et grimpeuses AdF sont :

- Laura Didier
- Marina Quelos
- Baptiste Poirier
- Jonathan Dommangeau
- Steven Prost
- Tanguy Bonniord

Cette année a présenté des défis financiers stimulants, liés à deux événements majeurs :

- La victoire de Baptiste aux championnats d'Europe 2024 a permis à six grimpeurs français de représenter notre pays aux ETCC 2025, renforçant ainsi notre visibilité et notre excellence sur la scène européenne.
- L'ITCC (Championnat du Monde) s'est tenu à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, offrant à nos athlètes l'opportunité exceptionnelle de concourir à l'international, avec un investissement supplémentaire en voyages qui a contribué à leur expérience et à leur rayonnement mondial.

Budget : recettes 15 000 €, dépenses 16 152 € (AdF avait connaissance en amont de la particularité de 2025 et avait provisionné les années précédentes).

Les bénévoles AdF

Romain Chignardet
organisation des stages d'entraînement

Benoit Bouton
organisation des stages d'entraînement

Sébastien Béni
chargé des relations partenaires

Jérémie Thomas
accompagnement et intendance



LES SERVICES DE LA SFA

L'adhésion à la Société française d'arboriculture se compose d'une cotisation qui donne droit à une déduction fiscale, et de l'abonnement à nos services jusqu'au 31 décembre (adhésion valable sur une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Pour une première cotisation, l'adhésion prise en novembre ou décembre est valable jusqu'à la fin de l'année suivante.

Les avantages de l'adhésion

- prendre part à la vie de l'association et contribuer à promouvoir des pratiques de gestion durable
- voter à l'assemblée générale
- pouvoir postuler au conseil d'administration
- bénéficier des services de la SFA

Pour les particuliers

- abonnement à la revue bimestrielle *La Lettre de l'arboriculture* (version numérique)
- tarif préférentiel pour l'abonnement à la version papier de *La Lettre de l'arboriculture*
- cotisation statutaire : déductible des impôts à 66%
- *Chronique de l'arbre* pour être informé(e) de l'actualité de la filière arboricole
- possibilité de participer aux championnats des arboristes grimpeurs lors des Rencontres d'arboriculture
- carte adhérent

Pour les entreprises

- abonnement à la revue bimestrielle *La Lettre de l'arboriculture* (versions papier et numérique)
- cotisation statutaire : déductible des impôts à 60%
- *Chronique de l'arbre* pour être informé(e) de l'actualité de la filière arboricole
- possibilité pour le chef d'entreprise de participer aux championnats des arboristes grimpeurs lors des Rencontres d'arboriculture
- publication de vos offres d'emploi
- référencement dans l'annuaire en ligne
- logo membre entreprise
- carte adhérent

Pour les collectivités, centres de formations et associations

- abonnement à la revue bimestrielle *La Lettre de l'arboriculture* (versions papier et numérique)
- *Chronique de l'arbre* pour être informé(e) de l'actualité de la filière arboricole
- Publication de vos offres d'emploi
- Référencement dans l'annuaire en ligne
- logo membre
- carte adhérent
- centres de formation :
 - tarif préférentiel pour leurs étudiants (10 € au lieu de 30 €)
 - travail d'harmonisation de la commission « Formation »

LES PERSPECTIVES 2026

Contexte et enjeux

En 2026, la Société française d'arboriculture (SFA) poursuit sa mission de veille technique, de vulgarisation scientifique et de sensibilisation du public à la valeur des arbres et aux métiers de l'arboriculture.

Dans un contexte marqué par le changement climatique, la pression urbaine sur le patrimoine arboré et l'évolution des exigences en matière de sécurité et de formation, la SFA affirme plus que jamais son rôle de référence nationale pour la filière arboricole ornementale.

L'année à venir sera également l'occasion de consolider la structure associative, en renforçant la gestion financière, la politique d'adhésion et les partenariats institutionnels indispensables à la pérennité des actions engagées.

Objectifs stratégiques pour 2026

- Renforcer la filière arboriculture ornementale
- Développer le nombre d'adhérents et affermir la présence régionale de la SFA.
- Promouvoir la filière auprès des collectivités, aménageurs et gestionnaires du patrimoine arboré afin de favoriser la reconnaissance du métier et des compétences associées.
- Accroître la qualité et la reconnaissance des compétences professionnelles
- Favoriser l'harmonisation et la valorisation des formations existantes (certifications, diplômes).
- Mettre en avant la sécurité, les bonnes pratiques et le diagnostic raisonné comme piliers de la professionnalisation.
- Déployer des actions de sensibilisation et de valorisation de l'arbre
- Mettre en œuvre des campagnes publiques et renforcer les partenariats institutionnels pour promouvoir la place de l'arbre en ville et dans les territoires.
- Encourager une gestion raisonnée et durable du patrimoine arboré à travers la diffusion des connaissances et des retours d'expérience.
- Répondre aux défis environnementaux et aux pratiques durables
- Intégrer pleinement dans la filière les enjeux d'adaptation au changement climatique, de biodiversité et de résilience urbaine.
- Encourager les approches écoresponsables dans la gestion des arbres et des espaces arborés.
- Assurer la bonne gouvernance et la pérennité financière de l'association
- Maintenir une gestion rigoureuse et transparente des finances.
- Diversifier les sources de financement et consolider les partenariats publics et privés.

Actions prévues pour 2026

L'année 2026 marquera une étape clé pour la SFA, avec la mise en œuvre d'actions concrètes destinées à renforcer la filière arboricole, à accroître la reconnaissance des métiers de l'arbre et à améliorer les services rendus à ses membres et au grand public.

Moderniser et valoriser la SFA

Création d'un nouveau site internet pour renforcer la visibilité, faciliter l'accès aux ressources et améliorer l'expérience utilisateur.

Organisation d'un colloque national et/ou de webinaires thématiques pour rassembler les acteurs de la filière autour des enjeux contemporains de l'arbre.

Développement du mécénat et des partenariats institutionnels pour soutenir durablement les actions et les innovations de la SFA.

Formation et professionnalisation

Développer, harmoniser et améliorer les dispositifs de formation proposés ou soutenus par la SFA.

Structurer une offre cohérente entre formations initiales, continues et modules spécialisés.

Devenir Centre de Formation agréé, reconnu pour son expertise et la qualité de ses programmes.

Développer les outils de communication

Création de supports pédagogiques innovants à destination du grand public, des élus et des collectivités :

Bande dessinée grand format sur l'arbre et la gestion du patrimoine arboré.

Brochures, affiches et outils numériques de vulgarisation.

Renforcement de la stratégie de communication digitale et de la présence sur les réseaux sociaux.

Augmenter les services pour les adhérents

Développement d'un accompagnement personnalisé : ressources techniques, veille réglementaire, avantages membres.

Amélioration du suivi des adhésions et du réseau régional.

Mise en valeur des retours d'expérience et du partage de connaissances au sein de la communauté SFA.

Organiser nos rencontres annuelles

Manifestations qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable, du respect de la nature et du vivant : 4 rencontres régionales d'arboriculture (RRA), une rencontre nationale (RNA).

Au programme, on trouve des ateliers, des conférences, des visites guidées, des animations pour les plus jeunes, des démonstrations de matériels ou d'équipements et un concours des arboristes grimpeurs.

Collège expert / formateur

Structuration d'un collège de référence pour la transmission et la validation des savoir-faire professionnels.

EAC

Participation aux groupes de travail de révision/mise à jour des standards haubannage et diagnostic

Harmoniser les pratiques professionnelles

Mise en place de groupes de travail techniques pour partager et aligner les pratiques de terrain.

Production de guides techniques et de fiches pratiques à destination des professionnels.

Développement d'une bibliothèque numérique de ressources en libre accès pour les adhérents.

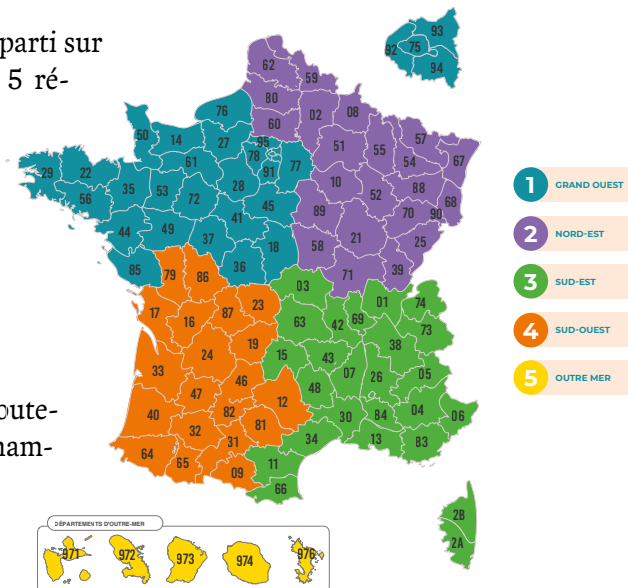
NOS RÉSEAUX

Les régions

La SFA bénéficie d'un réseau de compétences réparti sur l'ensemble du territoire français, structuré en 5 régions :

- Grand-Ouest
- Nord-Est
- Sud-Est
- Sud-Ouest
- Outre-mer

Elle s'appuie sur ses délégués régionaux pour soutenir l'organisation de manifestations locales (championnats, journées thématiques, animations...) et favoriser ainsi les rencontres entre les acteurs des territoires.



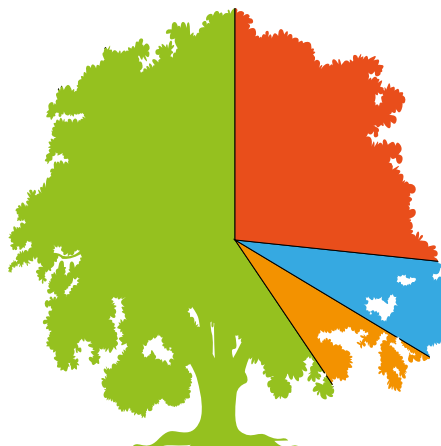
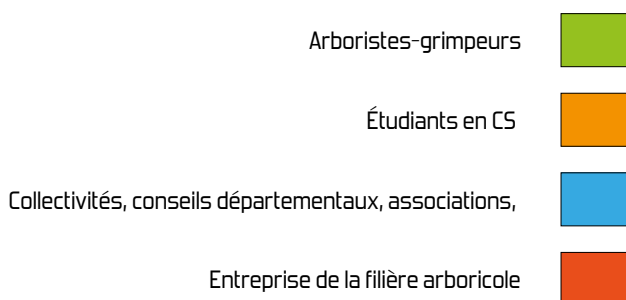
Les collèges

Les membres actifs de la SFA sont structurés au sein de 6 collèges :

- Gestionnaire de patrimoine arboré
- Enseignants, chercheurs, vulgarisateurs
- Consultants et experts
- Producteurs, fabricants et fournisseurs
- Arboristes grimpeurs
- Amateurs et grand public

Les collèges œuvrent au progrès de leurs pratiques et à la reconnaissance de leurs métiers. Ils travaillent à l'élaboration d'outils ou de méthodes adaptés à leurs besoins par l'intermédiaire de groupes de réflexion ou de journées techniques.

Le réseau des adhérents



Réseaux associatifs de la filière arboricole

La SFA entretient des relations privilégiées avec ses homologues sur le plan national, francophone et international.

Au niveau national

- l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage) – organisation professionnelle du paysage reconnue par les pouvoirs publics – Travail sur le dispositif GSA.
- la MSA (CCMSA – Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole et SST – Services Santé et Sécurité) en matière de prévention des risques et de sécurité au travail, notamment en ce qui concerne le métier d'arboriste grimpeur. Information auprès des professionnels en collaboration avec la DREETS (Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). Travail de développement du dispositif GSA.
- Plante & Cité – la SFA est adhérente à l'association Plante & Cité depuis l'automne 2024 et participe au Comité de Pilotage Technique qui se réunit deux fois par an de façon à valider, organiser et prioriser les projets menés par Plante & Cité. La SFA souhaite s'inscrire dans une démarche active en proposant des projets sur le thème de la conservation des arbres.

Au niveau francophone

- ASSA (Association Suisse de Soins aux Arbres) et ARBORESCO (association belge) : Partenariat de diffusion de Lettre de l'Arboriculture auprès de leurs adhérents.
- CAFAO (Communauté des Associations Francophones de l'Arboriculture Ornementale). Travail commun sur la traduction des documents *European Arboricultural Standards* (EAS). Les premières traductions devraient être disponibles fin 2025 en français.
- SIAQ (Société Internationale d'Arboriculture du Québec) : de nouveaux échanges ont été réactivés. Nouvelles idées de collaboration sur la diffusion de *La Lettre de l'Arboriculture* vers le Canada et le partage de la part de la SIAQ des publications de l'ISA traduites en français.

Au niveau international

- EAC : La SFA est également impliquée à l'échelle Européenne au sein du Conseil Européen de l'Arbre. L'EAC est affiliée à l'ISA (*International Society of Arboriculture*).
L'EAC continue de travailler sur différents projets auxquels la SFA souhaite participer.

LA GOUVERNANCE

Le conseil d'administration

Président : Vincent Jeanne

Vice-président : Florent Breugnot

Trésorier : Gérard Ferret

Trésorière adjointe : Caroline Coué-Chaubaud

Secrétaire : Sylvain Pillet

Secrétaire adjoint : Jean-François Leguil

Les administrateurs

Florent Breugnot, Caroline Coué-Chaubaud, Étienne Desruenne, Gérard Ferret, Loïse Galindo, Émir Ghalem-Chérif, Vincent Jeanne, Xavier Juste, Jean-François Leguil, Damjan Lohinski, Romain Musialek, Coralie Peugeot, Sylvain Pillet, Pierre-Henri Ponçon, Benoît de Reviers, Jérémie Thomas, Philippe Trouillet

Les temps forts du CA en 2025

7

conseils d'administration en visioconférence.

Élection des nouveaux membres du bureau au CA du 24 juin 2025.

1

assemblée générale ordinaire en présentiel à Montreuil-Juigné (49) le 12 juin 2025 lors des Rencontres nationales d'arboriculture.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration [2025-2027].

Les ressources humaines

Carine Angibaud
Coordinatrice générale
Projets et Évènements

Yaël Haddad
Rédactrice en chef de La
Lettre de l'arboriculture

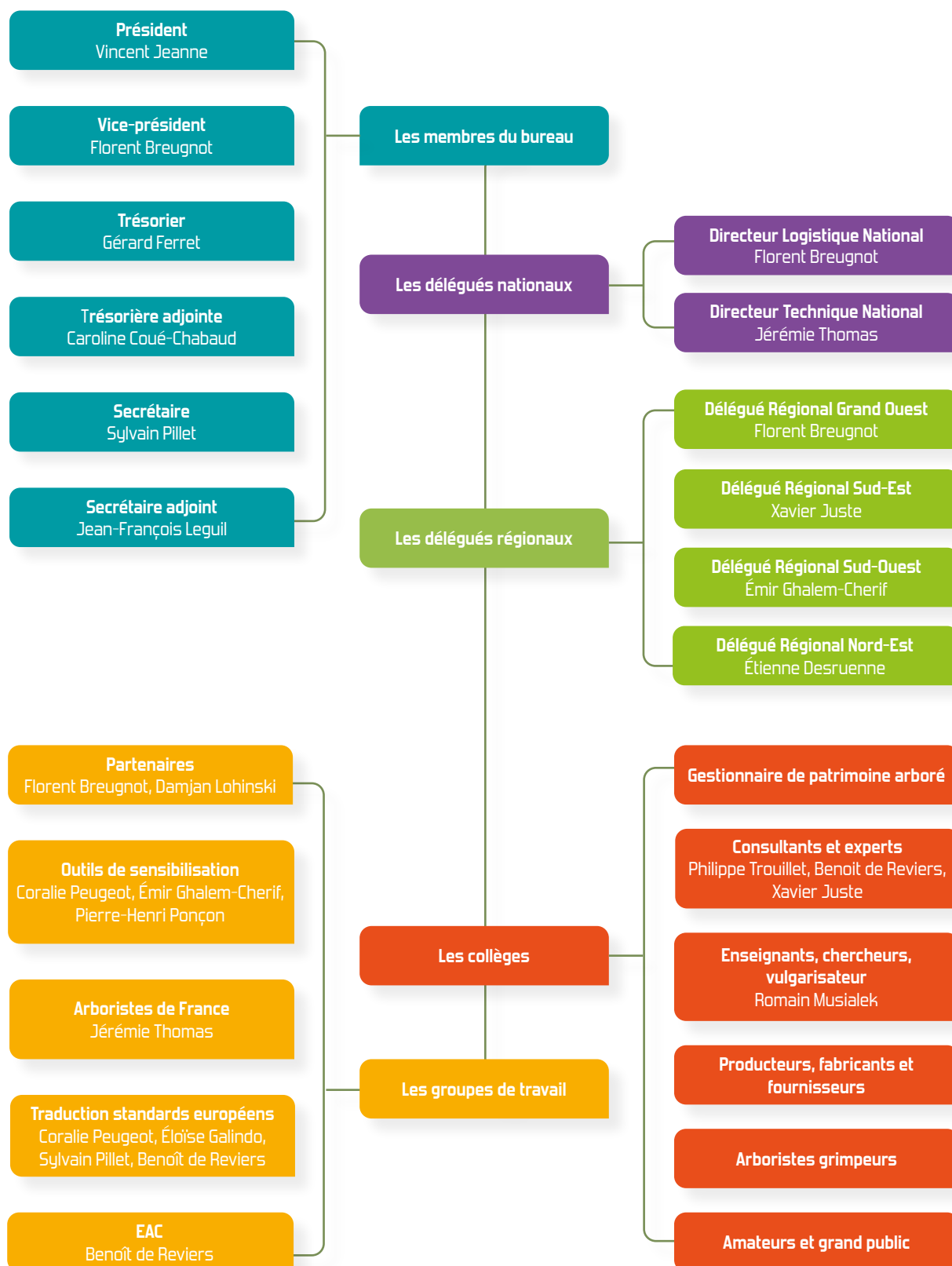
Dorothee Collet
Assistante administrative
et comptable

Le réseau de freelances

Florence Dhuy
Communication,
graphisme

Philipp Robeck
Maintenance informatique

L'organigramme



RAPPORT FINANCIER

LE BUDGET

Le financement de l'association repose sur plusieurs axes avec une répartition équilibrée mais davantage marquée par deux sources principales représentant 77% des recettes globales :

- ⇒ les Rencontres d'Arboriculture,
- ⇒ les adhésions/dons/abonnements à *La Lettre de l'arboriculture*.

Les ressources

Rencontres d'arboriculture : 40 %

Première source de financement, elle représente presque la moitié de nos moyens, confirmant l'importance de nos événements qui demandent à être développés et plus ambitieux afin de préserver un équilibre financier.

Adhésions, dons et *La Lettre de l'arboriculture* (abonnements) : 38 %

Deuxième recette essentielle, cette part illustre la force de notre réseau et l'attachement de nos membres et soutiens. Elle est en progression depuis plusieurs années et constitue une base saine et solide à préserver, fidéliser et à accroître en offrant plus de services.

Mécénats et partenariats : 13 %

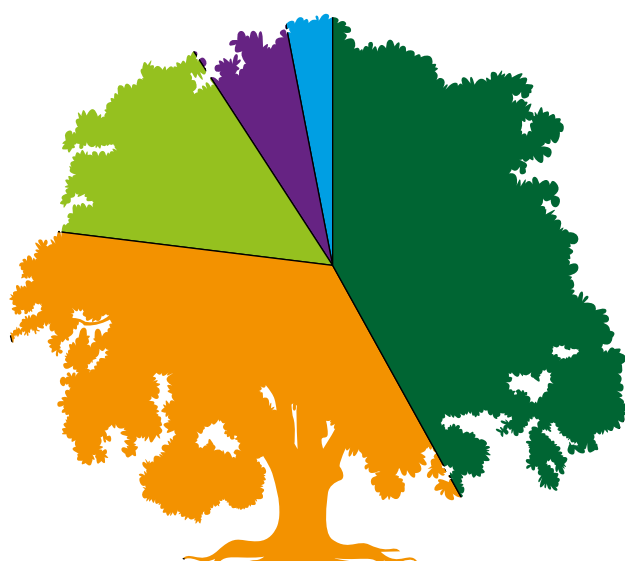
Ce poste renforce notre crédibilité et sécurise nos ressources. Une diversification vers de nouveaux partenaires permettra une montée en puissance pour préparer les futurs projets.

Événement ADF : 6%

Ressource complémentaire auto-financée par un budget à part entière.

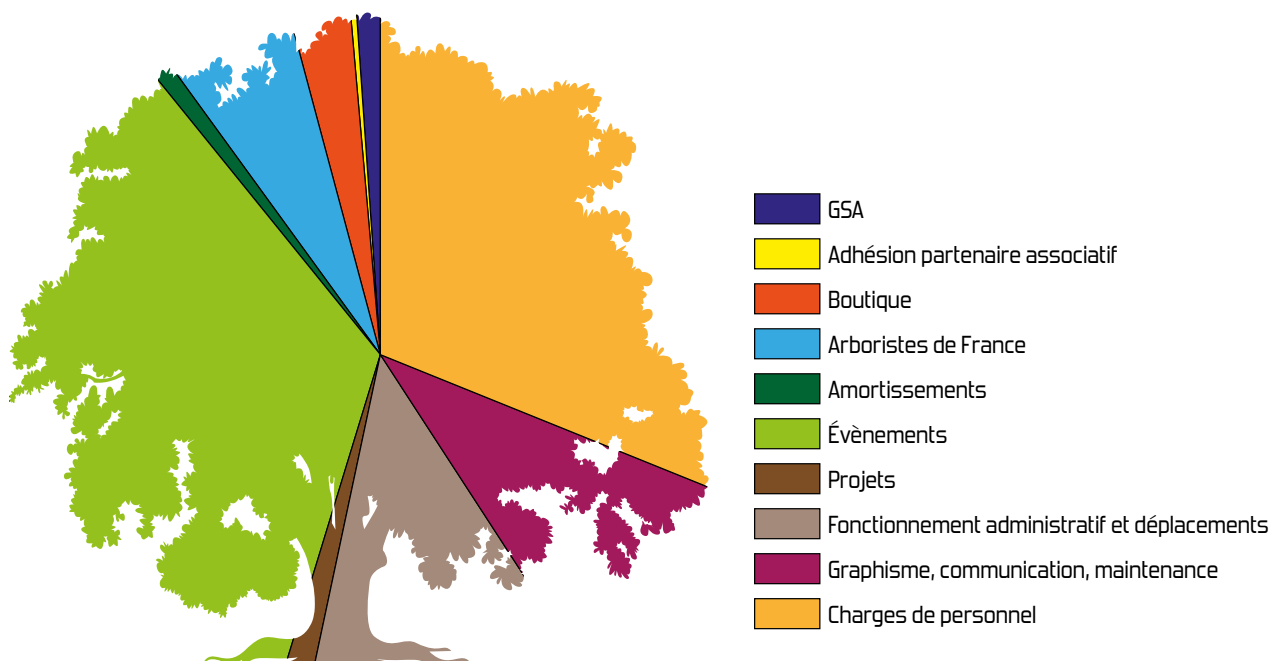
Boutique : 3%

Apport marginal mais symbolique offrant une visibilité. Une diversification qui offre une perspective d'évolution.



Les dépenses

Notre budget se répartit en plusieurs postes, avec une forte concentration sur trois grands axes.



Évènements

Poste majeur de dépense, il illustre l'importance de notre activité et l'investissement nécessaire pour garantir la qualité et la réussite des Rencontres d'Arboriculture.

Charges de personnel

Ce poste stratégique traduit le rôle clé de l'équipe dans la mise en œuvre et le suivi de nos actions et la coordination de nos projets. Les charges de personnel de l'équipe salariée constituent un investissement nécessaire à la continuité et à la professionnalisation.

Graphisme, édition et communication

Essentiel pour notre visibilité, notre image et la valorisation de nos projets. Renforce notre impact dans la filière.

À ces trois grands postes s'ajoutent :

Les projets

Une part de notre budget est consacrée aux projets spécifiques afin de développer de nouvelles initiatives.

Le fonctionnement administratif et déplacements

Ces dépenses restent contenues mais indispensables au bon fonctionnement.

La boutique

Les dépenses restent marginales et sont maîtrisées.

Ces trois postes restent proportionnellement modestes. Les frais sont contrôlés, ce qui reflète une gestion sobre du fonctionnement courant.

LES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement réalisées par la SFA en 2025 concernent principalement :

- la mise en place des Formations GSA et le développement de son site internet. Amortissement de création du site sur 5 ans.
- La création d'un poste d'assistante administrative/comptable pour faire face à l'augmentation de la charge de travail et soulager les postes de la coordinatrice générale et celui du trésorier bénévole.
- L'achat d'une remorque pour le transport de matériel lors des événements SFA. Amortissement sur 5 ans.
- Le développement de la communication sur les réseaux sociaux.

PROJECTION SUR L'EXERCICE SUIVANT

- Refonte du site SFA
- Développement de notre événement national des Rencontres d'Arboriculture

Le budget sera susceptible d'évoluer en fonction des ressources et financements obtenus pour la réalisation des projets.



Le partenaire institutionnel de la SFA



Les partenaires mécènes et entreprises de la SFA



Cordes Courant propose le matériel de sécurité des hommes qui travaillent en hauteur.



Importateur et distributeur de matériels pour l'entretien des espaces verts et forestiers.



Petzl propose le matériel de sécurité pour l'escalade et les professionnels du travail en hauteur et de secours.



Partenaire incontournable des professionnels de la forêt et des espaces verts.



Matériel innovant pour arboristes, forestiers et travaux en hauteur.



Spécialiste du matériel professionnel pour arboristes grimpeurs, élagueurs, forestiers et cordistes.



SIP propose des vêtements de protection et de confort pour les forestiers et arboristes.



Teufelberger s'est spécialisée dans les cordes et produits professionnels pour l'entretien des arbres.



Francital propose des vêtements techniques de protection contre les risques de coupures des tronçonneuses.



Husqvarna offre, aux particuliers et aux professionnels, des produits performants pour l'entretien des jardins, des parcs et des forêts.



Solidur fabrique et conçoit des vêtements, pantalons dit anticoupeure, chaussures et accessoires de sécurité et de travail.



Un assortiment assez vaste de matériel, de la foreuse dirigée, à la rogneuse de souche, en passant par les broyeurs de branches.



Freeworker est fournisseur de matériel pour arboristes et grimpeurs.

Les partenaires associatifs de la SFA



Conseil
d'architecture,
d'urbanisme,
et de l'environnement

